



Ville de 33 000 habitants (surclassée 40-80 000 habitants), au cœur de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, Trappes-en-Yvelines connaît une forte croissance résidentielle, économique et démographique, portée par des programmes de rénovation urbaine ambitieux.

Responsable de la salubrité publique et de l'hygiène de l'habitat H/F

Référence : DGST/SALUBRITE/F

Recrutement d'un fonctionnaire titulaire ou à défaut un contractuel de droit public

Catégorie B : Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux – Filière Technique

Missions :

Vous mettez en œuvre les procédures réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et de salubrité publique sur la base de la réglementation applicable en la matière. Vous proposez et mettez en œuvre des actions de prévention des risques en matière de salubrité publique et d'hygiène de l'habitat.

Activités principales :

- Contrôler le respect des obligations contenues dans le règlement sanitaire départemental et mettre en œuvre les procédures visant à leur respect
- Effectuer les prises de rendez-vous suite aux dépôts de plainte contre le manque d'hygiène des logements et assurer le suivi des dossiers ouverts à ce titre
- Rédiger des rapports, courriers circonstanciés, voire des injonctions, procès-verbaux ou des arrêtés municipaux et assurer le suivi des procédures en cours
- Participer à l'élaboration du périmètre d'instauration du permis de louer et mettre en œuvre les procédures liées à ce périmètre

Application de la réglementation, organisation et réalisation des contrôles :

- Contrôler la conformité réglementaire et administrative
- Évaluer une situation donnée au regard de la réglementation, d'une enquête de terrain, de recueils de témoignages
- Établir une stratégie d'intervention adaptée (médiation et gestion des conflits, recommandation amiable, avis défavorable, injonction, verbalisation, exécution forcée, etc.)
- Réaliser des actions de salubrité en matière de déchets, dératisation, gestion des populations d'oiseaux
- Mettre en œuvre les procédures de péril
- Assurer le lien avec les bailleurs et les institutionnels (ARS, ...) pour les actions à mener sur les missions régaliennes du Maire en matière d'habitat indigne et de salubrité publique

Analyse du risque et choix des mesures préventives et correctives :

- Contribuer à évaluer les risques pour la santé et/ou la sécurité des habitants, les répertorier et apprécier leur niveau d'intensité
- Proposer des solutions techniques et des mesures préventives et correctives des différents risques répertoriés

Conditions de recrutement :

Formation et/ou expérience

- Bac + 2 minimum (BTS/DUT) en hygiène, sécurité, environnement ou formation universitaire équivalente (posséder de solides connaissances de la législation sanitaire - Code de la santé publique, Code de l'environnement, Code général des collectivités territoriales, Code de la construction et de l'habitation - connaissances techniques de base du bâtiment) ou expérience souhaitée dans le domaine concerné à minima de 3 ans
- Connaissances juridiques sur les pouvoirs de police du Maire et leur mise en application
- Connaissances de base des logiciels informatiques (Word, Excel,...)
- Assermentation à obtenir
- Permis B obligatoire (déplacements quotidiens)

Savoirs faire :

- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données
- Méthodes d'analyses, d'évaluations et de gestion des risques
- Principes et techniques de mesures et de prélèvements en matière : - d'assainissement - d'eau potable - d'eaux de loisirs - d'eau chaude sanitaire - d'habitat - d'hygiène alimentaire - de bruit - de qualité de l'air – de périls, etc.
- Pathologie du bâtiment et procédures de péril d'immeuble menaçant ruines
- Normes et règles de sécurité sur les chantiers
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse et de synthèse

Savoirs être :

- Disponibilité et autonomie (prises d'initiatives)
- Organisation et rigueur
- Ecoute et diplomatie
- Travail en équipe, en partenariat
- Fermeté et savoir résister aux pressions
- Sens du service public

Connaissances de l'environnement du poste :

- Enjeux et évolutions des politiques de santé publique
- Réglementations en matière sanitaire et sociale
- Législations et réglementations publiques nationales et européennes
- Normes françaises, européennes et ISO

- Fonctionnement d'une collectivité territoriale

Vos relations Internes :

- Cabinet du Maire, service logement, CCAS, service Bâtiment, service Voirie, service Propreté, police municipale notamment

Vos relations Externes :

- Agence Régionale de Santé, préfecture, CAF, police nationale, services de l'État chargés des contrôles en matière d'hygiène alimentaire, bruit, etc., bailleurs sociaux et privés notamment

Pour candidater

Ce poste est réservé à un fonctionnaire titulaire ou à défaut un contractuel de droit public (contrat d'un an renouvelable). Vous bénéficierez d'un régime indemnitaire, d'une prime annuelle, d'une restauration municipale et l'accès à des prestations sociales.

*Veillez adresser votre Curriculum Vitae et lettre de motivation à recrutement@mairie-trappes.fr en précisant la référence **DGST/SALUBRITE/F** ou bien par courrier à l'attention de Monsieur le Maire au 1, place de la République – CS 90 544 – Trappes Cedex.*